



Addendum aux Conditions d'Utilisation des Devis IBM – Option spéciale pour les Programmes de Licence Temporaire pour la Période d'Engagement.

Le présent Addendum aux Conditions d'Utilisation des Devis IBM – Option spéciale pour les Programmes de Licence Temporaire pour la Période d'Engagement (l'"Addendum"), a été rédigé et passé en date du _____ ("Date d'effet") par et entre _____ (le "Client") et la société International Business Machines Corporation ou une Société acquise par IBM ("IBM"). Les dispositions du présent Addendum modifient ou s'ajoutent aux dispositions du Contrat International IBM Passport Advantage, du Contrat International IBM Passport Advantage Express ou contrat équivalent, (le "Contrat") ou à celles du Devis numéro _____ (le "Devis") joint au présent Addendum. Les termes commençant par une majuscule qui ne sont pas définis dans le présent Addendum sont définis dans le Contrat et les documents annexes.

1. Programme de Licence Temporaire pour la Période d'Engagement

Le Programme de Licence Temporaire pour la Période d'Engagement est un programme mis en place par IBM qui comprend également l'Abonnement et le Support IBM pour une Période d'Engagement établie. Une Période d'Engagement est la période pour laquelle le Client accepte de payer IBM, et commence à la date d'acceptation du bon de commande du Client par IBM. Le Client ne peut pas résilier les Programmes de Licence Temporaire pour la Période d'Engagement pendant la Période d'Engagement.

2. Renouvellement de la Licence Temporaire pour la Période d'Engagement

Dans le cadre d'un Programme de Licence Temporaire pour la Période d'Engagement, le Client sélectionne une option de renouvellement lors d'une commande, tel que le spécifie le Document de Transaction. Lorsque le Client sélectionne une option de renouvellement « automatique » du Programme de Licence Temporaire pour la Période d'Engagement, IBM procède au renouvellement du Programme de Licence Temporaire pour la Période d'Engagement à l'expiration de celui-ci, au tarif actuel ou celui qui est indiqué dans le Document de Transaction applicable, pour une Période d'Engagement subséquente, tel que spécifié dans le Document de Transaction applicable. Lorsque le Client sélectionne l'option « résiliation » au terme du Programme de Licence Temporaire pour la Période d'Engagement, IBM ne renouvelle pas le Programme de Licence Temporaire pour la Période d'Engagement à la fin de la Période d'Engagement et met fin au Programme de Licence Temporaire pour la Période d'Engagement.

Le Client peut modifier l'option de renouvellement qu'il a sélectionnée pour un Programme de Licence Temporaire pour la Période d'Engagement en adressant à IBM un préavis écrit au moins 30 jours avant la fin de la Période d'Engagement.

3. Retrait de Licence Temporaire pour la Période d'Engagement

IBM peut retirer une Licence Temporaire pour la Période d'Engagement moyennant un préavis écrit de 12 mois, par voie de lettre d'annonce publique, par courrier ou par e-mail, adressés à tous les Clients. Le Client reconnaît qu'il n'est pas autorisé, à compter de la date d'effet de ce retrait, à augmenter son niveau d'utilisation au-delà des autorisations déjà acquises, sans l'accord écrit d'IBM.

Le présent Addendum, le Contrat, le Devis et tous les Documents de Transaction supplémentaires applicables constituent l'intégralité de l'accord entre les parties concernant les transactions au titre desquelles le Client obtient les Programmes de Licence Temporaire pour la Période d'Engagement et les Mises à Niveau de Licence Temporaire pour la Période d'Engagement mentionnés dans le Devis et remplace tous les accords, communications, déclarations, garanties, promesses, pactes et engagements verbaux ou écrits passés antérieurement entre le Client et IBM concernant les Licences Temporaires pour la Période d'Engagement et Mises à Niveau de Licence Temporaire pour la Période d'Engagement. En cas de contradiction entre les dispositions du présent Addendum, du Contrat ou du Devis ainsi que de tout Document de Transaction applicable, les dispositions du Document de Transaction prévalent en l'absence d'accord autre entre les parties.

Chacune des parties accepte les dispositions du présent Addendum en le signant (ou en signant tout autre document l'incorporant par référence) manuellement ou par voie électronique, si ce mode de signature est juridiquement reconnu. Après signature, i) toute reproduction du présent Addendum effectuée par tout moyen fiable (par exemple, image électronique, photocopie ou fac-similé) est considérée comme étant un original et ii) tous les Programmes de Licences Temporaires pour la Période d'Engagement obtenus au titre du présent Addendum sont soumis à ses dispositions.

Lu et approuvé :

Lu et approuvé :

Nom de l'entité Client

Nom de l'entité IBM

Par _____

Par _____

Signature d'un Représentant Habilité

Signature d'un Représentant Habilité

Nom (en caractères d'imprimerie) :

Nom (en caractères d'imprimerie) :

Fonction : _____

Fonction : _____

Date : _____

Date : _____

Numéro de Client : _____

Numéro de Contrat : _____

Adresse du Client : _____

Adresse d'IBM : _____
